

tés et à la condition d'avoir reçu une accréditation officielle, elle-même délivrée à un nombre restreint de personnes. Les agents de la société de transport devraient, annonce-t-on, multiplier les verbalisations et les confiscations d'instruments en cas d'infraction.

Jean-Pierre Alvin, porte-parole de la STIB, ne pas fait mystère du prolongement qui devrait être donné à cette entreprise : « *Nous allons également resserrer la vis au niveau des mendiants, même si nous nous focaliserons d'abord sur les musiciens. Nous souhaitons rehausser la qualité du parcours de nos clients* ». »

Après la chasse aux chômeurs et la chasse aux prépensionnés, il fallait encore oser inventer la chasse aux mendiants. C'est maintenant chose faite. Il ne suffit donc pas que la société rendue « *plus compétitive, sociale et plus sûre* » produise la pauvreté et y maintienne des per-

sonnes, il faut encore, à la veille des échéances électorales, que « *l'Etat social actif* » réduise leur visibilité dans la Cité₆.

C'est à une démarche inverse que vous convie le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion asbl, celle de mettre le débat sur l'exclusion et les voies vers une société sans exclus au coeur du débat public₇. Pour la mener à bien, nous avons besoin de votre implication et de votre soutien que vous pouvez notamment nous apporter en alimentant nos réflexions à partir des réalités que vous rencontrez, en portant dans les associations dont vous êtes membre les débats qui nous animent... et en nous aidant à augmenter notre nombre de membres et d'abonnés.

(1) Communiqué de Presse du Conseil des Ministres du 13 janvier 2006 relatif au Plan d'action 2006 – 2007 <http://presscenter.org/archive/20060113/afde0c75ce382bf98ace375f75ccc811/> ? lang=fr

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(4) Le bilan paraît en effet à cet égard à peu près nul, hormis la mise en oeuvre de trop modestes augmentations du revenu d'intégration sociale (3 X 2 % restants), qui correspondent à l'application retardée d'engagements du Gouvernement qui datent de 2002, et de quelques mesures ponctuelles en matière de logement. Les rares avancées sont d'ailleurs souvent le fruit des revendications syndicales : début de liaison au bien-être des allocations sociales, augmentation moyenne programmée du revenu minimum de 50 euros par mois d'ici 2008...

(5) Le Soir du 12 février 2007.

(6) Rassurons-nous, pas plus que la pauvreté elle-même, chasser les musiciens pauvres du métro n'est pas une singularité bruxelloise mais une « bonne pratique » déjà en vigueur dans d'autres villes européennes. Dont Londres, qui a de surcroît fait sponsoriser les emplacements réservés aux musiciens autorisés par la marque de bière « Carling »... Cf. www.carling.com/music/buskers

(7) Et nous ne manquerons pas d'interpeller la STIB sur ce sujet, ainsi que son pouvoir de tutelle.

Une Assemblée Générale stimulante !

Claude Adriaenssens

Secrétaire du CSCE, Claude.Adriaenssens@brucity.be

Le 25 janvier 2007, une vingtaine de personnes se sont retrouvées à Bouillon de Cultures pour participer à l'Assemblée Générale annuelle du Collectif. Ils se sont réunis autour d'un verre afin de faire connaissance et d'échanger à bâtons rompus avant la tenue des assemblées.

En effet, dès 20 heures se réunissait une Assemblée Générale statutaire qui approuvait les modifications statutaires proposées par le CA qui n'avaient pu l'être faute du quorum requis lors de l'AG du 13 décembre 2006. Les modifications ont élargi l'objet social de l'association sur des questions particulières de l'exclusion comme les discriminations dues au sexe, à l'origine ethnique, ... et la lutte contre l'extrême droite ou les questions d'accès effectif à l'énergie tout en restant centré sur la vocation première du Collectif : l'emploi et les revenus pour tous. Un

règlement d'ordre intérieur avait déjà été approuvé lors de cette réunion du 13 décembre.

2006 : une année clé pour le Collectif

C'est le constat de l'assemblée générale ordinaire qui suivit la statutaire. Le rapport moral permet d'épingler un certain nombre de points importants.

L'année 2006 est incontestablement une année clé dans le développement du Collectif. Celui-ci a en effet été reconnu dans le cadre

du nouveau décret sur l'éducation permanente. C'est la consécration du travail réalisé pendant 10 ans pour bâtir un journal de qualité et de 2 ans passés à figurer un dossier de reconnaissance. Une convention nous est donc accordée pour 2006 et 2007, avec à la clé un subside annuel de plus ou moins 15000 €. Ces moyens nous ont permis d'améliorer la qualité du journal et de notre site internet. Nous avons par ailleurs engagé un animateur supplémentaire, Gérald Hanotiaux, qui a largement contribué au succès du forum CPAS. Si les 2

années de convention sont évaluées positivement, nous entrerons dans une phase de programmation de 5 ans durant laquelle le subside annuel serait multiplié par 4.

Outre la poursuite de la campagne contre la chasse aux chômeurs, le Collectif a organisé le samedi 24 juin 2006 un forum sur les CPAS. La rencontre se présentait sous la formule de différents ateliers thématiques animés chacun par une personne ressource compétente dans son domaine de travail professionnel ou d'engagement personnel. Le forum a rassemblé une septantaine de personnes. Les notes introductives des animateurs d'ateliers, ainsi que les données issues des débats, ont débouché sur la rédaction par le Collectif d'un mémorandum publié dans le numéro 55 du Journal du CSCE.

Par la suite, ce mémorandum, en plus de l'envoi habituel aux abonnés, fut envoyé et distribué aux gens contactés lors de la préparation du forum et à d'autres personnes qui se sont montrées intéressées. Il fut également envoyé à différents représentants de partis politiques et diffusé dans les écoles d'assistants sociaux. Ce mémorandum fut le support de deux débats préélectorales et d'un débat qui s'est tenu après les élections communales d'octobre 2006. Il a permis la publication d'une carte blanche dans le Soir.

Le Collectif a également activement participé au Forum social européen en coanimant 2 ateliers. Il a également collaboré notamment à l'organisation d'une conférence-débat sur l'école et la publicité et d'une autre sur les temps partiels et la réforme des compléments de chômage, avec un focus particulier sur l'impact négatif de cette réforme sur la situation des femmes.

L'assemblée se réjouit du travail accompli et approuve le rapport à l'unanimité.

2007 : Une année importante pour le développement du Collectif

Après le rapport sur l'état des finances du Collectif, le président passe alors à la présentation du programme 2007. 2007 sera une année électorale au niveau fédéral. Ce sera donc un moment privilégié pour le Collectif pour nourrir le débat public autour du bilan d'un ensemble de politiques menées ayant des impacts en matière d'exclusion et pour promouvoir ses propositions. Ce sera ainsi une année clé pour le suivi de campagnes de sensibilisation menées les années précédentes et pour la prise de nouvelles initiatives. Une place significative sera réservée dans nos activités à la campagne pour l'amélioration de l'aide offerte par les CPAS et à la lutte contre le plan de chasse aux chômeurs.

2007 sera également une année importante au niveau des finances de l'association. Selon le suivi des projets en cours, nous disposerons ou non des moyens de stabiliser voire d'élargir notre cadre de personnel et de mettre sur pied de nouveaux services, notamment concernant l'accès à l'énergie dans le cadre de la libéralisation de sa fourniture.

Enfin, cette année devrait être dédiée au développement de notre organisation et de nos activités de base : réforme des statuts, formation du personnel, clarification des organisations membres, renforcement du CA, développement du nombre de membres et d'abonnés, participation des membres...

Si nous parvenons à mener à bien ces différents chantiers, nous aurons non seulement mené un réel engagement dans la lutte « contre l'exclusion », mais notre association en sortira renforcée pour aborder 2008. Ce programme d'action constitue un fil rouge pour l'orientation de

notre développement, il ne saurait évidemment en aucune manière être conçu comme un carcan nous faisant perdre notre capacité à réagir rapidement à l'évolution de l'actualité sociale et de nous y positionner ou de saisir des opportunités, ce qui constitue l'une des forces de notre association.

Une longue discussion permet de souligner l'importance de développer le nombre de membres et d'abonnés. On relève l'importance du projet de point d'appui des associations où les pauvres prennent la parole. Le projet de création de service Infogaz-élec suscite plus de réserves mais finalement le CA prendra ses responsabilités en le créant si les moyens financiers reçus permettent de le mener à bien sans mettre en péril la vocation première du Collectif. Ce programme est approuvé à l'unanimité de même que le projet de budget.

Des nouvelles forces au Collectif

L'assemblée approuve alors la liste des membres effectifs de l'association. Elle est particulièrement heureuse d'accueillir comme nouvelles associations membres la FEF et le bureau des étudiants membres du CA de l'ULB, Vie Féminine et l'UDEP. Elle procède au renouvellement partiel du CA en élisant comme membres du Conseil d'Administration pour 2 ans : Christophe Kelecom, Khadija Khourcha, Ariane Levêque, Renaud Maes, Marc-Audrey Ntep et Magali Verdier et en réélisant Eric Buysens, Hugues Esteveny et Mohamed Chouitari. L'AG remercie Pasquina Anglani, qui ne se représentait plus au CA, pour le travail réalisé. L'équipe du CA ainsi renforcée pourra continuer le combat du Collectif avec tous les membres de l'association et des réseaux auxquels elle collabore.